



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Mathieu de Tréviérs. Par arrêté municipal n°SG/2023-003, le Maire de la commune de Saint Mathieu de Tréviérs a prescrit l'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint Mathieu de Tréviérs. Ainsi, il sera procédé du lundi 27 novembre 2023 à 9h00 au jeudi 4 janvier 2024 à 16h30 soit durant 39 jours consécutifs, à une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint Mathieu de Tréviérs.

Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier pour conduire cette enquête publique est Madame Françoise FABRE.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est Monsieur Laurent CHALVIDAN, Directeur Général des Services de la commune de Saint Mathieu de Tréviérs, maître d'ouvrage : par mail accueil@villesmdt.fr - téléphone 04 67 55 20 28.

Dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier complet sera déposé et consultable du lundi 27 novembre 2023 à 9h00 au jeudi 4 janvier 2024 à 16h30 :

- à la mairie de Saint Mathieu de Tréviérs, place de l'Hôtel de Ville, siège de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8h30 à 12h00 le mercredi ;
- sur le site internet du registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-plu-st-mathieu-de-treviers-web/>

Observations et propositions :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, soit du lundi 27 novembre 2023 à 9h00 au jeudi 4 janvier 2024 à 16h30 :

- sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Saint Mathieu de Tréviérs, siège de l'enquête, aux horaires susvisés ;
- par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Madame le Commissaire Enquêteur
« Révision du Plan Local d'Urbanisme »
Mairie de Saint Mathieu de Tréviérs
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29
34270 Saint Mathieu de Tréviérs

- sur le site internet du registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-plu-st-mathieu-de-treviers-web/>

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Saint Mathieu de Tréviérs, siège de l'enquête, à l'adresse citée ci-dessus, aux dates et horaires suivants :

- Permanence 1 : mercredi 6 décembre 2023 de 9h00 à 12h00
- Permanence 2 : samedi 16 décembre 2023 de 9h00 à 12h00
- Permanence 3 : jeudi 4 janvier 2024 de 13h30 à 16h30

Le commissaire enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous motivé et à la demande, tout groupe de personnes qui en fera la requête.

Les conditions de consultation du dossier d'enquête, l'accès du public aux permanences du commissaire enquêteur se feront dans le respect des règles sanitaires fixées par la commune de Saint Mathieu de Tréviérs.

A l'issue de l'enquête publique, la commune de Saint Mathieu de Tréviérs sera appelée à se prononcer sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme.